

DOCUMENT 1 (à rendre signé et complété lors des inscriptions)



AUTORISATIONS PARENTALES (droit à l'image, règlement intérieur et intervention médicale)

Je soussigné(e)

Représentant légal du ou des enfants

.....
.....
.....

- Autorise le Ski Club d'Allevard à photographier, lors des sorties du samedi, mon ou mes enfants et mettre les photographies sur le site Internet du Club.
- Reconnais avoir reçu le règlement intérieur du Ski Club d'Allevard et m'engage à le respecter.
- Autorise le Ski Club d'Allevard à prendre toutes les mesures médicales (hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à Allevard, le.....

Signature.....

Règlement intérieur pour les adhérents au S.C.A. Section Ski Loisir

Le S.C.A. est un club sportif, créé en 1923, qui dépend de la Fédération Française de ski. Son but est de promouvoir le ski, en loisir et en compétition. Il organise aussi des courses ou des manifestations. L'adhésion au S.C.A. passe par la carte neige ou la licence F.F.S. qui comporte une part assurance. Le moyen de financement du club passe par des subventions, mais aussi des manifestations qui sont organisées par le club (lotos, bourse aux skis, fête du 15 août). Tout l'encadrement est assuré par des bénévoles et des moniteurs ESF.

Le bon fonctionnement du club amène au respect de quelques règles, reprises ci-dessous, et les consignes des remontées mécaniques doivent être respectées.

CONSIGNES

- Le **certificat médical** (ski alpin) est obligatoire pour les nouveaux inscrits
- Pour les anciens inscrits (2016/2017)
 - le certificat médical n'est pas obligatoire.
 - Les parents doivent prendre connaissance du CERFA.
 - Il doivent attester l'absence de modification de la situation médicale de l'enfant
 - Il doivent signer le recto de la carte neige.
- Avoir toujours sur soi sa carte neige et son propre forfait
- Ne pas avoir sur soi les chaussures de ski lors des transports en car
- Prévoir un petit goûter après le ski
- Etre habillé chaudement avec gants, bonnet, lunettes, anorak, etc....
- LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE**
- la protection dorsale est fortement conseillée**
- L'appel pour le départ du car est fixé à 12h20. Le retour est prévu vers 17h30.
- Pour le stage, le repas de midi, tiré du sac, est pris au chalet ou devant le chalet dans une zone délimitée, suivant la météo.
- le ski du samedi ou pendant le stage est encadré par des bénévoles ou des moniteurs de l'ESF, **ce qui interdit le ski seul.**
- respecter les consignes de sécurité sur les télésièges et téléskis : **ne pas slalomer**, ne pas lâcher la perche avant l'arrivée. En cas de non-respect des règles le forfait pourra être confisqué par les remontées mécaniques.
- un enfant qui monte par le car doit redescendre de la même manière. En cas de changement, prévenir impérativement le responsable du car.
- En cas de non-respect des consignes ou d'un comportement jugé inadapté, le club s'octroie le droit d'une éventuelle exclusion temporaire ou définitive sans remboursement.
- En cas de départ du club par l'adhérent pour une raison quelconque, il n'y aura pas de remboursement.

Le président du SCA.



Note aux parents

N'oubliez pas que l'encadrement du ski loisir du Ski Club d'Allevard est essentiellement assuré par des bénévoles qui comptent sur votre soutien et votre compréhension.

Cette équipe de bénévoles, qui prend en charge avec plaisir vos enfants pendant une bonne demi-journée, compte sur la participation des parents pour le chargement et le déchargement des skis, au départ et au retour du car.

LE CASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS (le nom de l'enfant sur le casque est très pratique pour l'encadrement)

LA PROTECTION DORSALE EST VIVEMENT CONSEILLÉE.

Rappel de quelques consignes pour que les sorties se passent dans de bonnes conditions :

- Rassemblement à 12h20 Allevard (Lieu à confirmer). Retour vers 17h30 même lieu.
- Le matériel (ski, bâtons, chaussures, casque et lunettes) doit être adapté à la taille de l'enfant et les fixations réglées par rapport aux chaussures (demander éventuellement à un professionnel de vérifier l'état du matériel).
- Afin d'éviter toute détérioration du matériel pendant le transport, bien attacher skis et bâtons ensemble.
- Ne pas oublier : gants de skis (pas en laine), bonnet, lunettes et vêtements chauds.
Pour éviter les pertes, nous vous conseillons fortement de marquer le matériel et les vêtements au nom de l'enfant (**le sparadrap tient bien sur les skis**).
- Prévoir une barre énergétique à mettre dans la poche de l'anorak.
Et dans un petit sac, prévoir un goûter et une boisson.
- Les chaussures de skis sont interdites dans les cars. Les mettre dans un sac de sport marqué au nom de l'enfant (sacs parfois identiques).
- Au retour, derrière le gymnase, vérifier bien que chaque enfant reparte avec son matériel.
- Un enfant qui monte par le car doit redescendre de la même manière : en cas de changement, prévenir IMPÉRATIVEMENT le responsable du car.

Le contrôle des forfaits se faisant électroniquement, mettre ceux-ci dans une poche à gauche.

!! Attention : Pas de forfait = pas de ski. Avoir avec son forfait, sa licence ou sa carte neige.

En cas d'annulation d'une sortie de ski en raison de mauvaises conditions météo, un mail vous sera adressé le matin même avant midi. L'info sera aussi diffusée sur le site du club.

Sorties des Samedis après-midi :

Janvier (5, 12, 19, 26)

Février (2, 9, 16)

Mars (9, 16 et 23)

Stage aux vacances d'hiver : sorties à la journée, du lundi 25 février au jeudi 28 février

En cas de problème ou besoin d'un renseignement, vous pouvez vous adresser à (de préférence par mail) :

sca.loisir@gmail.com

Monique Barge et Cedric Migliorero pour la « préronde »

Yaagoubi Aissam et Anne-sophie Philippé pour la « super collet »

Adresse du site du Ski Club d'Allevard : www.skicluballevardin.fr